

DÉCOUVREZ ICI COMMENT LE **CASTROL INDEX** MESURE LES PERFORMANCES DES JOUEURS ET DES ÉQUIPES DE LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2010.



© 2005 FIFA TM



PARTICIPEZ EN EXCLUSIVITÉ À LA SOIRÉE DE LANCEMENT « LE CARNET SECRET »
© 2009 Martin Handford

Mis à jour 03-09-2009 19:29

Lettres de menaces contre des personnalités de droite: 11 interpellations

Onze personnes ont été interpellées jeudi dans l'Hérault dans l'affaire des lettres de menaces de mort accompagnées d'une balle envoyées à des personnalités de droite, dont le président Sarkozy.

Dix d'entre elles restaient en garde à vue vers 18h00, l'une d'elles ayant été remise en liberté, selon des sources proches de l'enquête.

Parmi les personnes interpellées figurent un buraliste, ancien légionnaire déjà entendu mi-août (bien août) dans cette affaire, un chirurgien-dentiste, un architecte, un notaire, a-t-on appris de mêmes sources.

Les interpellations ont eu lieu à Saint-Chinian et Saint-Pons-de-Thomières (à 30 et 50 km au nord-ouest de Béziers), et des perquisitions ont été menées aux domiciles et commerces de ces personnes, faisant intervenir trois services de police - la direction centrale de la PJ, la direction de la PJ de Montpellier et la brigade criminelle de la Préfecture de police de Paris.



Photo : AFP

[PRÉCÉDENT](#) [SUIVANT](#)

Vers 06H00-06H30, les policiers sont entrés dans la boutique de l'ex-militaire à Saint-Pons, selon un témoin qui a souhaité garder l'anonymat.

PUBLICITÉ



Ils ont ensuite perquisitionné les locaux du Secours populaire, où l'homme exerce une activité de bénévole, avant d'en ressortir vers 15H30, encadrant le buraliste menotté dans le dos. Celui-ci s'est écrié, devant les cameramen et photographes: "Front rouge, vive la République sociale!", a constaté un journaliste de l'AFP.

Les policiers, dont certains cagoulés, l'ont alors poussé dans une voiture et sont partis en trombe.

Un chauffeur routier aurait également été interpellé, d'après sa compagne, qui a estimé, interrogée par l'AFP, que cette arrestation était liée à ses "activités politiques".

Beaucoup de ces personnes militent contre les éoliennes. Or la première lettre anonyme contenant une munition avait été adressée en 2007 à Marcel Roques, maire Nouveau centre de Lamalou-les-Bains (Hérault) qui présente la particularité d'avoir sur son territoire une importante ferme éolienne.

Toutes ces personnes "se réclament de mouvements révolutionnaires", proches de l'extrême gauche, selon une source proche de la municipalité. Le buraliste s'était notamment présenté sur une liste d'opposition au maire socialiste Kléber Mesquida.

Dans un courrier daté du 9 mars adressé à Maryse Pechevis, avocate d'un Montpelliérain informaticien au chômage et militaire de réserve, interrogé puis relâché, l'auteur ou les auteurs des menaces demandai(en)t "l'arrêt des reconduites à la frontière, la

remise en liberté de Jean-Marc Rouillan (cofondateur d'Action directe, NDLR), de Julien Coupat (soupçonné de sabotages contre des lignes SNCF, NDLR), l'arrêt de la parodie de justice contre Yvan Colonna".

Pour autant, "à ce stade, les enquêteurs sont encore extrêmement prudents sur la mise en cause" des personnes interpellées, a-t-on précisé de source proche de l'enquête.

Depuis fin 2008, une quinzaine de courriers de menaces, postés de plusieurs villes de l'Hérault et parfois accompagnés d'une balle, ont été adressés à des ministres ou personnalités de droite, dont Nicolas Sarkozy.

Les lettres ont été adressées au sénateur-maire UMP de Béziers, Raymond Couderc, aux ministres de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, de la Justice, Rachida Dati, et de la Culture, Christine Albanel, ainsi qu'au maire UMP de Bordeaux, Alain Juppé.

Plusieurs autres personnalités, politiques ou des médias, ont également été destinataires de telles missives.

L'envoi de menaces de mort est puni d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à trois ans et 45.000 euros d'amende.

© 2009 AFP

© AFP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP.

Commentaires (1)

olala:

Le pays des rouges et du gros rouge ...

Rédigé par olala | 3 septembre 2009 18:03 | Alerte

Réagissez à ce post

Nom:

Adresse e-mail:

Publier

ET AUSSI

Lettres de menaces contre des personnalités de droite: 9 ...

Menaces par balles: un suspect interpellé – Metro

Les menaces de mort se multiplient – Metro

© Copyright 2009 Metro International.